

Félicitons l'Afrique pour son 10ème anniversaire du Traité de Pelindaba. N'oubliez pas le TICE !

Le contexte

L'Afrique célèbre aujourd'hui son dixième anniversaire depuis l'entrée en vigueur du traité sur une Zone Exempte d'Armes Nucléaires en Afrique. Le Traité de Pelindaba est un traité continental qui a été adopté par les États africains. Son objectif principal est de prévenir la prolifération horizontale et verticale des armes nucléaires sur le continent. Le traité interdit non seulement à un État membre du traité d'acquérir, de mettre au point, de tester ou d'arrimer les dispositifs nucléaires, mais il invite aussi les États dotés d'armes nucléaires à ne doter aucun État membre de dispositifs nucléaires ni à déverser des déchets radioactifs sur le territoire africain.

Le traité de Pelindaba a été lancé par l'Organisation de l'Unité Africaine lors du Sommet des chefs d'État tenu au Caire en 1964 dans le but d'avoir une Afrique exempte d'armes nucléaires. La Convention a finalement été ouverte à la signature en 1996 et est entrée en vigueur en 2009, soit treize ans plus tard. Actuellement, cinquante-deux États africains ont signé et quarante et un ont ratifié le traité. Quatorze États ne l'ont pas encore ratifié.



Le traité de Pelindaba et le TICE

Le traité de Pelindaba présente certaines caractéristiques communes avec le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE), qui vise à interdire les explosions nucléaires partout dans le monde et par qui que ce soit. Les deux traités s'inspirent de la réduction des essais nucléaires, ce qui contribue à relever les défis de la sécurité internationale. Les États africains ont massivement adhéré au traité puisque quarante-six États africains ont jusqu'à présent ratifié le TICE. Des pays tels que les Iles Comores, la Guinée équatoriale, la Gambie et L'Ile Maurice ont ratifié le traité de Pelindaba mais ne l'ont pas encore fait pour le TICE. Leurs actions sont attendues, a déclaré Mr Lassina Zerbo, le secrétaire exécutif de l'OTICE. Selon lui, "Pour l'Afrique qui a déjà interdit les armes nucléaires par le traité de Pelindaba, embrasser le TICE devrait venir naturellement".

Signalons en passant qu'un autre groupe de dix pays Africains n'ont pas encore ratifié le traité de Pelindaba malgré qu'ils aient ratifié le TICE.

Le nombre satisfaisant des Etats africains qui ratifient ces traités montre que de nombreux États africains ont la volonté d'aider pour mettre fin aux essais nucléaires. Il n'est pas tard pour que les pays «retenus» se joignent aux autres dans cette bataille qui vise à décourager les explosions nucléaires et à réduire les problèmes découlant de ces dernières.

Une fois en vigueur, le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, est l'une des ressources essentielles dont jouirait le traité de Pelindaba. En outre, l'OTICE possède des systèmes de vérification avancés, en l'occurrence, des installations de surveillance, des stations de surveillance des infrasons, des stations et laboratoires de radionucléides et des stations sismiques situées dans de différentes régions du continent Africain. En 2003, alors qu'il assistait à la conférence sur la facilitation de l'entrée en vigueur du TICE, Kofi Annan a réitéré que le TICE est «Un élément crucial du régime de non-prolifération». Il a ensuite ajouté que «Plus l'entrée en vigueur sera longue, plus les essais nucléaires seront susceptibles de reprendre».

Les résultats du traité de Pelindaba

Mettre fin aux explosions nucléaires contribue à la paix mondiale. L'Afrique, en tant que continent, et après le démantèlement de l'Arsenal nucléaire sud-africain et l'abandon du plan nucléaire de la Libye en 2003, est l'une des zones exemptes d'armes nucléaires. En d'autres termes, aucun État en Afrique possède actuellement d'armes nucléaires, ou tente de les développer.

En fait, la majorité des États africains ont compris qu'une explosion de tout dispositif nucléaire suscite des inquiétudes pour la sécurité mondiale, quel que soit le lieu de l'explosion ou l'État impliqué. Les explosions causent des problèmes de santé dus aux retombées radioactives pouvant être transportées par le vent sur de longues distances et qui prennent plusieurs décennies pour disparaître.

Les dommages causés à l'environnement et à l'atmosphère par ces explosions sont colossaux. Les communautés sont forcées à abandonner leurs terres et à déloger comme l'environnement devient une zone radioactive. Les populations vivant de l'agriculture sont laissées dans une désolation totale comme les essais nucléaires empoisonnent les canalisations d'eaux et rendent toutes les activités agraires et pastorales pratiquement impossibles. Les communautés riveraines ne sont pas épargnées car les eaux deviennent polluées et la pêche n'est plus possible.

Tous les pays ont la responsabilité de contribuer à faire cesser une fois pour toutes les essais nucléaires. L'Afrique, en tant que continent qui assistera à la transformation la plus rapide de la démographie et du développement au cours des prochaines décennies et des prochains siècles, a un rôle encore plus important. L'Afrique ne devrait pas rester sur la ligne de côté mais devrait être profondément impliquée dans la promotion de l'entrée en vigueur du TICE. Sans de la paix, aucun des Objectifs de Développement Durable ne

serait atteint, comme l'a rappelé l'Ambassadeur Abel Ayoko lors de la conférence sur la Science et la Technologie (SnT2019).

Des objectifs collectifs indispensables tels que la sécurité alimentaire et l'accès à une eau salubre deviennent inaccessibles dans un monde où les essais nucléaires sont autorisés. Le traité de Pelindaba joue alors un rôle majeur dans la prévention de la pollution et de la dégradation de l'environnement, qui sont à l'origine de plusieurs catastrophes auxquelles fait face le monde entier.

Les États africains font partie de la communauté internationale et sont aussi égaux que les autres pays du système. Ils doivent participer pleinement afin de plaider en faveur de décisions pouvant être non seulement bénéfiques pour eux-mêmes, mais également pour le monde entier. Leurs voix et leurs idées sont pleines d'innovations qui amélioreront potentiellement leur monde.

A la SnT 2019, par exemple, une jeune d'origine namibienne, Jana Swanepoel, a remporté un prix à Vienne pour sa magnifique œuvre d'art qu'elle avait réalisée en reconnaissance du travail de l'OTICE. C'était une compétition, une vraie épreuve, mais ses idées étaient uniques. Les États Africains ont le potentiel de changer le monde et ils ne peuvent y parvenir qu'en s'impliquant de plus en plus dans tous les processus. Une pleine participation et un esprit de propriété sont nécessaires pour interdire les explosions nucléaires.



Jana Swanepoel avec Docteur Lassina Zerbo, le secrétaire exécutif du TICE, SnT 2019.

La ratification du Traité de Pelindaba a été une réalisation importante pour l'Afrique et pour la planète entière en général. Cela crée non seulement une Afrique dépourvue de dispositifs nucléaires, mais également une Afrique capable de contribuer à la paix dans le monde. Le traité contribue à la réalisation de certains objectifs des ODD en raison du fait que l'absence d'essais nucléaires signifie moins de pollution de l'air et de dégradation de l'environnement ; ce qui occasionne la bonne santé et le bien-être.

La responsabilité des pays africains de participer à la promotion du TICE va au-delà des préoccupations de développement. C'est une question de responsabilité collective. De nombreux pays africains ont la chance de disposer de ressources naturelles telles que l'uranium, qui alimentent le marché mondial de la production d'énergie nucléaire. La contribution de tous les États, y compris des fournisseurs comme les pays africains, et des consommateurs du monde occidental, de l'Asie et au-delà, est essentielle pour que ces ressources ne soient ni mal gérées ni utilisées pour des fins militaires.

Un partenariat renforcé entre les États africains en ce qui concerne l'application du traité de Pelindaba et de l'OTICE est un élément clé pour garantir la réalisation des 17 objectifs des ODD. L'OTICE constitue un atout de

complémentarité pour le traité de Pelindaba en raison de ses capacités techniques et de son importance politique.

Le nombre d'États africains qui ont ratifié le traité est satisfaisant mais un encouragement devrait aller à ceux qui ne l'ont pas encore fait afin qu'ils puissent participer et contribuer à la recherche de la paix durable dans le monde.

L'éducation des générations plus jeunes sur de tels traités prestigieux est d'une valeur significative pour que les jeunes grandissent étant au courant de l'importance et du rôle que l'interdiction des essais nucléaires constitue pour l'avenir de l'humanité.